

Infirmier.e.s de Pratique Avancée : un enjeu de santé publique

Les Infirmier.e.s de Pratique Avancée sont des **professionnel.le.s de santé réputé.e.s** dans de nombreux pays européens et, de manière plus globale, à l'international. Permettant de répondre à de nombreuses problématiques liées au système de santé actuel, ces nouveaux professionnel.le.s de santé se font attendre en France ! Déserts médicaux, difficultés pour assurer la continuité des soins des patients, virage ambulatoire, chronicité des pathologies et vieillissement de la population : **l'IPA fait partie des solutions.**

Cependant, même si faire apparaître ce nouveau métier dans le paysage des soins français relève d'un **enjeu de santé publique primordial**, son statut, sa formation et ses compétences ne font pas l'unanimité. En effet, depuis la loi de modernisation du système de santé de 2016, la pratique avancée est apparue, dans les textes mais l'IPA n'a cependant **toujours pas de cadre d'exercice réglementaire défini.**

Aujourd'hui, la rédaction des décrets est encore en cours. Cependant, certains éléments transparaissent déjà : la **formation de niveau master** sera constituée d'une année de tronc commun et d'une année de mention spécialisée dans plusieurs domaines, à savoir l'oncologie, la santé mentale, la transplantation rénale ou encore les pathologies chroniques stabilisées. Ayant une formation approfondie, les **IPA auront davantage de compétences et de responsabilités** ; prescription d'examens complémentaires, interprétation des analyses, adaptation et renouvellement des prescriptions médicales...

L'IPA travaillera en collaboration avec les médecins spécialistes ou généralistes ainsi qu'avec l'ensemble de l'équipe pour **favoriser l'interprofessionnalité** dans le parcours de soins des patient.e.s et **assurer une qualité et un accès aux soins améliorés.** Contrairement aux ASALEE qui travaillent sous protocoles de coopération établis, les IPA auront davantage d'**autonomie** puisqu'ils/elles auront des responsabilités propres. Nous sommes beaucoup d'étudiant.e.s en santé et de professionnel.le.s à savoir pertinemment que chacun d'entre nous a besoin des autres pour pouvoir **prendre en soins le patient dans sa globalité.** Le système a aujourd'hui besoin de voir émerger ce nouveau métier qui **répond aux besoins actuels et à venir** de la population. Mais pour cela, il faut **adapter les pratiques, collaborer, mais aussi reconnaître ce professionnel et ses compétences.** Ceci passe aussi par la "**consultation infirmière**" auprès des patient.e.s ou de la pose de "**diagnostics de pratique avancée**", des éléments importants pour ce futur métier mais qui font encore débat.

Nous en appelons aux responsables du gouvernement afin de considérer les besoins de santé publique avant les revendications corporatistes et passésistes de certaines organisations.

Ludivine Gauthier, Présidente de la FNESI

Contact : presidente@fnesi.org / 0786156643

